DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de Dinan
Canton de Broons

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212200711-20251219-2025_12_03-DE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE GUITTÉ

SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept décembre à dix-huit heures, le conseil municipal de cette Commune légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie sous la présidence de Madame Géraldine LUCAS Maire.

Nombre de Membres : 14
En exercice : 14
Présents : 9
Votants : 9 + 1 procuration

Date de convocation : 11/12/2025

Présents : LUCAS Géraldine, Christophe VERGER, Fabien DESPORTES, Hubert HERVIAUX, Sylvain GUESSANT, Christine CRESPEL, Vincent BOUESNARD, Emeline RAFFRAY, Patrick DESPORTES.

Absents : Didier LOPES, Florent GICQUEL, Catherine DARTOIS, Michel RUELLAN, Claudine RAULT (donne pouvoir à Hubert HERVIAUX).

Secrétaire de séance : Hubert HERVIAUX

Recrutement pour remplacement (2025-12-03)

Mme le Maire a reçu la demande d'un agent pour un congé paternité à partir de février 2026, l'agent à 3 jours de congés de naissance, 4 jours de congés paternité obligatoire et 21 jours calendaires de congés paternité. L'agent technique sera remplacé le temps de ce congé. Mme le Maire propose de le remplacer sur une période de 2 mois.
Il sera procédé au remplacement d'un agent de surveillance de cours et cantine garderie qui arrive en fin de contrat en février 2026.

Après délibération le conseil municipal vote :

Pour : 10
Contre :
Abstention :

Valide le recrutement temporaire de l'agent du service technique et le recrutement d'un agent technique pour la surveillance de cours, cantine garderie.
Autorise Mme le maire a effectué toutes les démarches en rapport avec ces deux recrutements.

Le Maire,
Géraldine LUCAS

MAIRIE DE GUITTÉ
COTES D'ARMOR

La secrétaire de séance,
Hubert HERVIAUX

MAIRIE DE GUITTÉ
COTES D'ARMOR

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212200711-20251219-2025_12_03-DE